



... dans une carte de donneur d'organe, vous pouvez aussi consigner que vous ne souhaitez pas donner vos organes? Sur www.vivre-partager.ch, vous apprenez comment se déroule un don d'organes, comment consigner sa volonté dans ce domaine et pourquoi il est important d'en parler avec ses proches. Ainsi, vous les soulagerez de devoir prendre une décision à votre place. Désormais, sur www.swisstransplant.org/fr, quiconque peut aussi consigner s'il souhaite ou non donner ses organes. L'inscription est libre et peut être modifiée à tout moment.